

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2011

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de retirer une question à l'ordre du jour il s'agit du cautionnement de la commune pour le prêt Haute-Savoie Habitat. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Vote des taux taxe d'habitation, taxes foncières et cotisation des entreprises

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales.

Budget primitif 2011

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2011 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 932 179.00 €

Investissement : 586 347.32 €

Ecriture comptable relatives aux biens transférés à la communauté de l'agglomération d'Annecy suite à la dissolution du SIER opérations non budgétaires.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les écritures des opérations non budgétaires relatives aux biens transférés à la C2A suite à la dissolution du SIER

Acquisition partie parcelle A544 30 m² appartenant aux conjoints BURNOD

(Mme Born-Burnod ne prend pas part au vote)

Le conseil municipal autorise l'acquisition de la partie de la parcelle A544 appartenant aux conjoints Burnod pour une contenance de 30 m² au prix de 10 € le m² dans le cadre de la création de la voie nouvelle « les Perris ». Il décide de formaliser l'acquisition par acte en la forme administrative et désigne M. J.F.Hagnier Maire-adjoint pour représenter la commune dans l'acte d'achat.

Cession parcelle communale AB278 lieu-dit les Barrières 533 m² à Mme GEORGET Marion

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la cession de la parcelle AB278 d'une contenance de 533 m² à 50 € le m² à Mme GEORGET Marion et mandate le Maire pour mener à bien cette affaire.

Projet de création d'une aire de jeux près du terrain multisports et création jeux d'enfants camping municipal - procédure marché adapté - demande de subventions

Le conseil municipal valide le projet de créations d'une aire de jeux d'enfants à côté du terrain multisports sur la parcelle AB265 et la création d'une aire de jeux d'enfants dans le camping municipal pour un montant prévisionnel de 32 000 € TTC. Il autorise le maire à demander des subventions et l'autorise à engager la procédure de passation de marché public adapté.

La séance est levée à 22 H 23

Le Maire
Marc ROLLIN